

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de juin à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 21 juin 2024.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoint(s) : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, N. Laks

MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, G. Vilmint, M. Bourguignon, R. Cusin, S.Pérou,

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : S. Baud donné à T.Eudes, Nath. Laks donné à Nicolas Laks

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc, S. Casabianca, C.Arhuero,

Le secrétariat a été assuré par : G. Vilmint

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	12
Votants	14
Dont pouvoirs	02

N° 2024-44

MARCHES PUBLICS- Choix du cabinet de maîtrise d'œuvre – construction salle multi-activités

La commune de Beaumont a décidé la construction d'une salle multi-activités dans le secteur des Eplanes (près des installations du tennis) à Beaumont.

Afin de préparer notre cahier des charges, nous nous sommes faits épaulés par les services d'une équipe d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage dans le rôle de programmiste.

Un concours a été lancé un premier jury de concours s'est déroulé le 16 janvier dernier.

87 cabinets se sont portés candidats.

A l'issue de ce premier jury, 4 candidats ont été retenus pour travailler sur le projet proprement dit.

Le second jury a eu lieu le 16 mai dernier. L'examen minutieux des 4 projets a été effectué sous couvert de l'anonymat.

Le jury a choisi de travailler avec le cabinet Gautier Conquet basé 79 rue de Sèze à Lyon.

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité, d'acter ce choix.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de mairie

Guillemette VILMINT



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,



Le maire,

Marc GENOUD

